



mariage avec mon boyfriend américain

Par **RAM31**, le **02/02/2020** à **11:37**

Bonjour,

Je suis française et mon ami est américain. Il a une fille de 6 ans d'un premier mariage. Nous souhaitons vivre en France et nous marier, de plus il faudrait qu'il puisse avoir le droit de travailler. Actuellement il est réserviste de l'armée américaine après plusieurs missions en Afganistan. Nous avons 54 ans.

Comment doit on procéder pour pouvoir se marier, régulariser sa situation et pour que je puisse adopter sa fille par la suite, attendu que son ex-épouse est désavouée et n'a aucun droit.

J'avoue que je suis un peu perdue. Il souhaiterait déménager en avril et je suis en train de tout organiser en ce sens.

Merci.

Par **youris**, le **02/02/2020** à **11:59**

Bonjour,

Vous pouvez vous marier en France avec un étranger mais cela ne donne pas droit automatiquement et immédiatement à un titre de séjour.

Une fois marié, votre mari pourra demander un titre de séjour VPF comme conjoint de français;

Ce titre de séjour autorise à travailler.

Pour sa fille, il faudrait connaître exactement sa situation pour savoir si elle est adoptable en France.

Salutations

Par **RAM31**, le **03/02/2020** à **08:23**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Je vous souhaite une belle semaine.